



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS

DÉCEMBRE 2021



Portrait de territoire

Conférence territoriale des maires
Portes du Sud

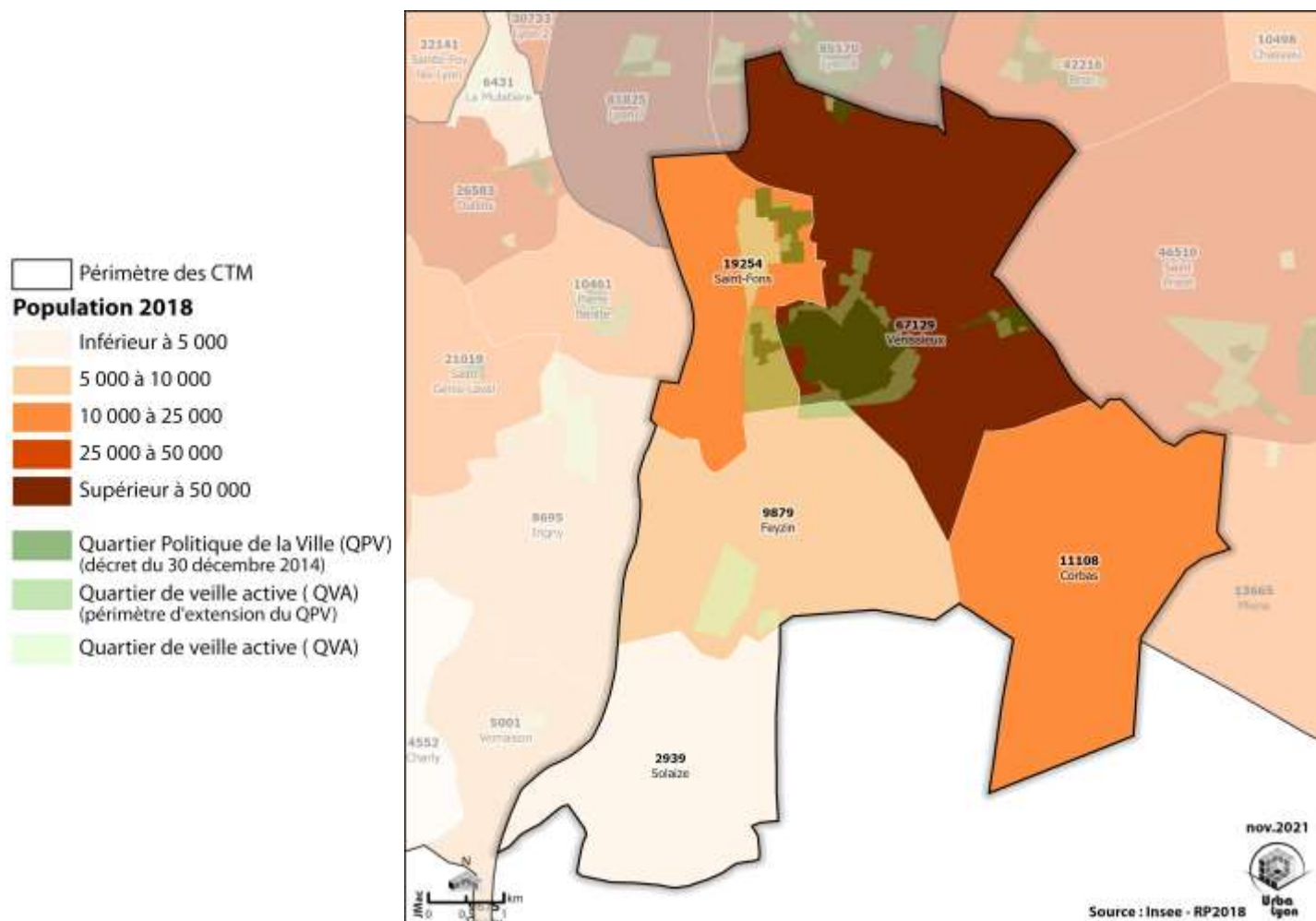


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

La population 2018



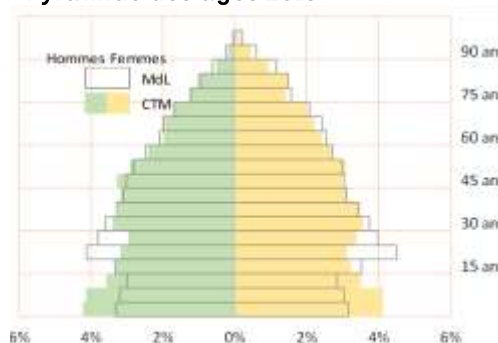


PORTRAIT DE TERRITOIRE

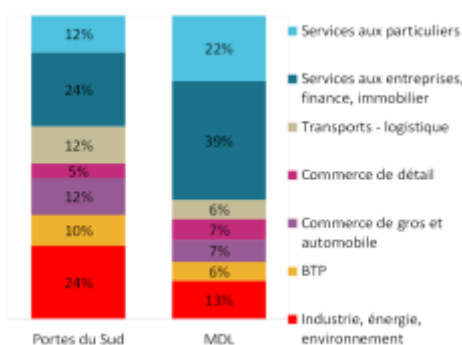
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel
- ◆ Une CTM jeune
- ◆ **L'industrie : un pôle majeur pour la métropole de Lyon**
- ◆ **Les prix de l'immobilier les plus bas de la métropole de Lyon**
- ◆ Une CTM attractive : 1,35 emploi pour un actif
- ◆ Déplacements domicile-travail : une prédominance de la voiture au détriment des transports collectifs

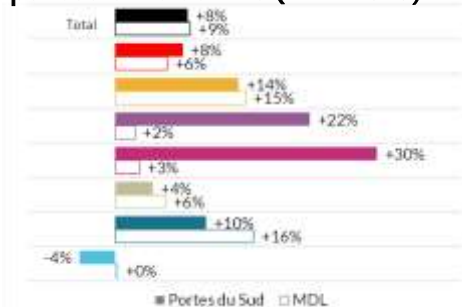
Pyramide des âges 2018 ⁽¹⁾



Emplois salariés privés par secteur en 2020 ⁽²⁾



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) ⁽²⁾



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoi à la source détaillée en fin du document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin du document

Une croissance démographique soutenue

En 2018, la CTM Portes du Sud compte 110 300 habitants. Entre 2010 et 2015, le nombre d'habitants a progressé de 1,4% par an. Entre 2013 et 2018, la population de la CTM continue sa progression à un rythme toujours supérieur à la moyenne métropolitaine avec +1,5% par an (en moyenne dans la métropole de Lyon : +0,9% par an sur la période). Le territoire est au 3^e rang des CTM les plus dynamiques après Rhône Amont (+2,0%) et Porte des Alpes (+1,7%). 7,9% de la population de la métropole de Lyon réside à Portes du Sud. La CTM est la 6^e la plus peuplée de la métropole de Lyon.

Sur la période 2013-2018, ce sont Saint-Fons (+1,8% par an) et Vénissieux (+1,7% par an) qui gagnent le plus d'habitants. Vénissieux est de loin la ville la plus peuplée des cinq communes qui composent Portes du Sud : 61% de la population de la CTM y résident. Quelle que soit la commune de la CTM, la croissance démographique est essentiellement portée par le solde naturel (+1,3% par an). Le solde migratoire apparent de la CTM demeure faible (+0,2% par an). Il est d'ailleurs négatif à Solaize (-1,2% par an) et Corbas (-0,4% par an). Il est légèrement excédentaire dans les autres communes.

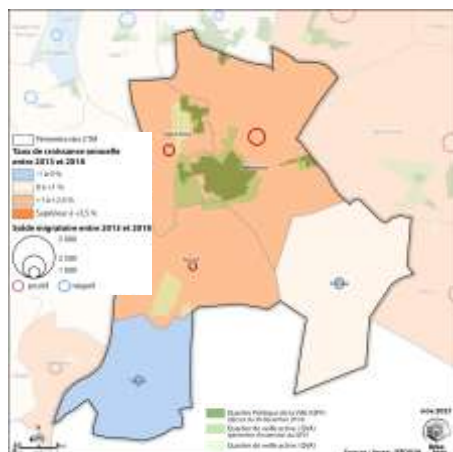
Portes du Sud est une des CTM les plus jeunes de la métropole lyonnaise. En 2018, les moins de 20 ans représentent 27,5% de la population de la CTM et les 60 ans et

plus 19,7%. Parmi ceux-ci, les personnes d'au moins 75 ans représentent 7,5%. L'indice de vieillissement est un des plus faibles de la métropole de Lyon : 51 personnes sont âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. La situation en termes de structure de la population est très comparable à celle de Rhône-Amont (27,7% de moins de 20 ans ; 20,0% de 60 ans et plus dont 7,1% âgées d'au moins 75 ans, indice de vieillissement à 50). L'âge moyen de la CTM est 36,5 ans.

Un pôle industriel important pour la métropole de Lyon

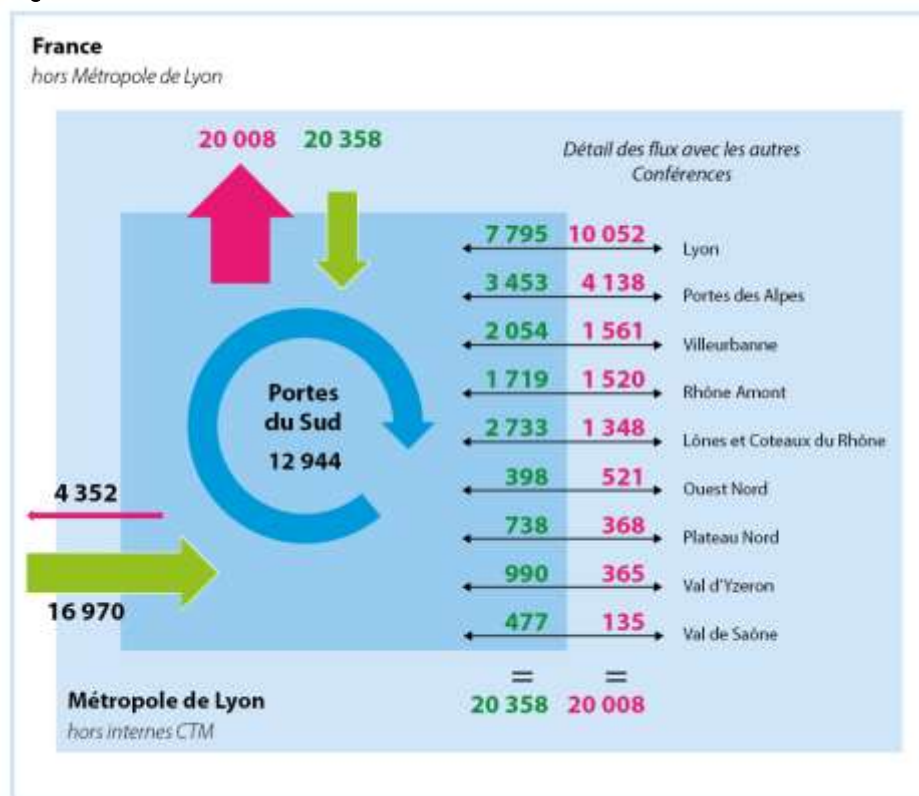
Fin 2020, le territoire compte 47 600 emplois salariés privés, en hausse de 8,3% par rapport à 2015. 55% des emplois sont localisés à Vénissieux, 19% à Corbas, 13% à Saint-Fons, 8% à Feyzin, 4% à Solaize. Les emplois ont augmenté de 11,7% à Saint-Fons et 9,6% à Vénissieux sur la période

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) ⁽¹⁾



		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	110 309	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+1,5%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+1,3%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,2%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	47 562	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+8,3%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	6 648	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	12,8%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	7 449	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	26%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	71%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	1,0	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	876	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	8	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	10	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	630	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	9%	8%
	Prix/m² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	2 044	3 556
	Prix/m² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	1 983	3 108
	Evolution par an du prix au m² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	-0,4%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	106	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	65	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	98%	98%

Migrations domicile-travail en 2018 ⁽⁴⁾



2010-2015. Portes du Sud représente 7,9% des emplois de la métropole de Lyon.

Un quart des emplois à Portes du Sud concerne l'industrie (24,0%) et un autre quart (24,4%) les services aux particuliers. En particulier, Vénissieux concentre les trois quarts (76%) des emplois de commerce de gros et automobile, 71% des emplois liés services aux particuliers et 61% des emplois liés aux transports et à la logistique.

Portes du Sud est un pôle industriel majeur de la métropole de Lyon : en nombre d'emplois salariés privés (11 500), Plus de la moitié des emplois industriels de la CTM sont localisés à Vénissieux (52%), plus d'un cinquième à Saint-Fons (21%). Malgré le recul des emplois industriels (-4 % entre 2015 et 2020 après -7% sur la période précédente), les secteurs de la chimie et de la pétrochimie, de la fabrication de produits informatiques et optiques, de la construction automobile restent fortement implantés (24% des emplois contre 13% en moyenne dans la métropole lyonnaise).

La part de l'emploi public est en nette sous-représentation (12,8%).

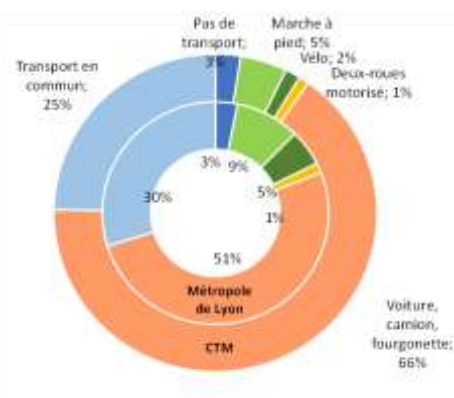
Les prix immobiliers les plus bas de la métropole de Lyon

En 2019, le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la CTM reste le moins élevé de la métropole de Lyon (2 044€ le m²).

2 déplacements sur 3 en voiture

Deux tiers des déplacements pour aller travailler se font en voiture, contre seulement un quart en transport en commun. Ils s'orientent principalement vers Lyon ou Portes des Alpes.

Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 ⁽⁴⁾



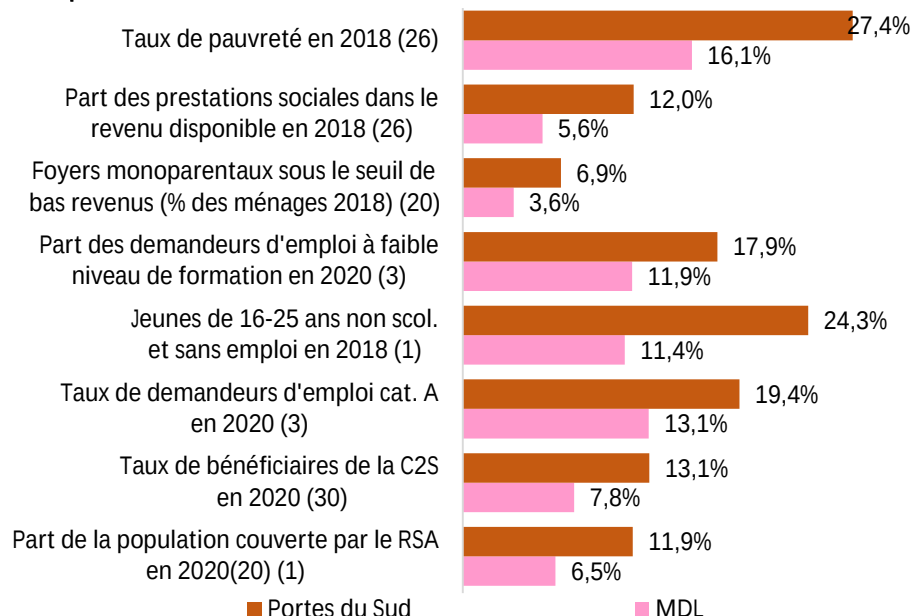


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Plus d'un quart de la population (27%) de la CTM sous le seuil de pauvreté
- ◆ Un quart des jeunes non diplômés (24%) sans emploi
- ◆ Des niveaux de vie parmi les plus bas de la métropole lyonnaise
- ◆ Près de deux tiers d'ouvriers et d'employés (64%) parmi les actifs
- ◆ Une surreprésentation des familles et des familles nombreuses de surcroît
- ◆ Une situation de santé préoccupante

Principaux indicateurs de la situation



Un taux de pauvreté élevé et une situation des jeunes sans diplôme préoccupante

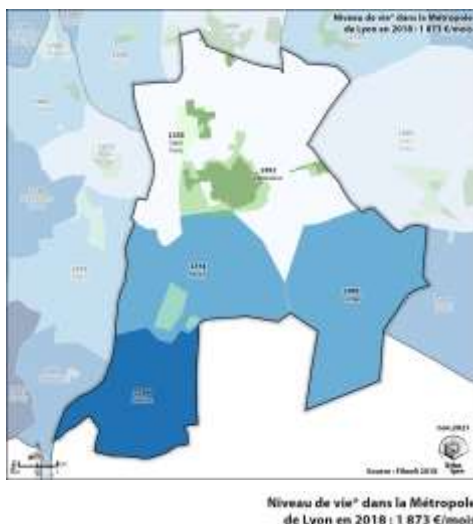
Fin 2020, la CTM Portes du Sud compte 13 500 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C. En cinq ans, leur nombre a augmenté de +10,7% soit un niveau supérieur au taux métropolitain (+9,2%). 18% de ces personnes ont un faible niveau de formation (inférieure à une année terminale d CAP ou BEP), part la plus élevée de la métropole de Lyon (le niveau métropolitain est égal à 12%).

19% de la population est demandeur d'emploi (cat. A, contre 13% en moyenne métropolitaine).

Le taux de pauvreté monétaire dans la CTM est le plus élevé de la métropole de Lyon : en 2018, plus d'un quart de la population (27,4%) vit avec moins de 60% du revenu médian (soit 13 500 € par an par unité de consommation). Suivent Rhône-Amont et Plateau Nord avec 21,2% et 21,4%. A Vénissieux et Saint-Fons, quasiment un tiers de la population (32%) vit en dessous du seuil de pauvreté.

A Vénissieux et Saint-Fons, 15% du revenu disponible est composé de prestations sociales* (respectivement 14,7% et 15,3%). En moyenne, dans la CTM, cette part est égale à 12,0%, soit la plus élevée de la métropole lyonnaise (moyenne métropolitaine à 5,6%).

Niveau de vie en 2018 (26)



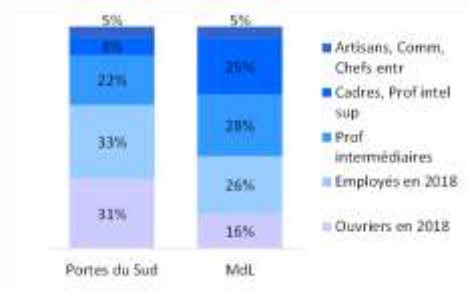
Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



Distribution des revenus 2018 ⁽²⁶⁾



CSP des actifs en 2018 ⁽¹⁾

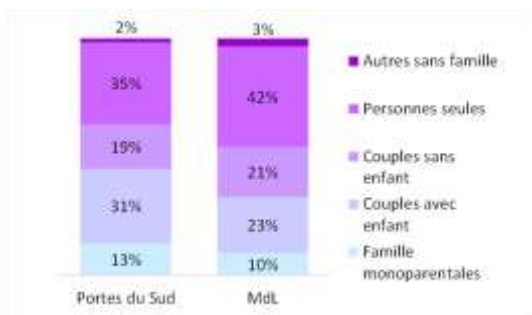


Des niveaux de vie parmi les plus bas de la métropole de Lyon

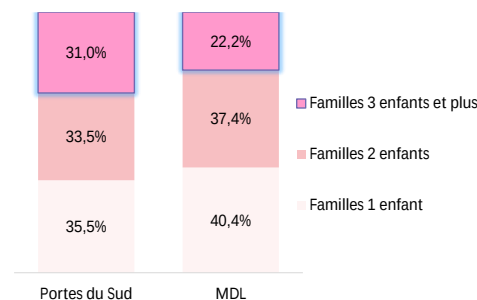
En 2018, Portes du Sud a le niveau de vie médian le plus faible dans la métropole de Lyon : 17 610€.

Portes du Sud accueille proportionnellement deux fois plus d'ouvriers en 2018 qu'en moyenne dans la métropole de Lyon avec près d'un tiers des actifs (31% contre 16%). Les employés sont également plus présents avec un tiers des actifs (33%) contre un quart (26%) dans la métropole lyonnaise. Au total près des deux tiers des actifs (64%) de la CTM font partie de l'une ou l'autre de ces CSP. Six ouvriers sur dix de la CTM travaillent à Vénissieux (64%).

Typologie des ménages en 2018 ⁽¹⁾



Familles nombreuses 2018 ⁽¹⁾



Une forte présence des familles avec enfant(s), en particulier des familles nombreuses

En 2018, les familles avec enfant(s) représentent 44,9% des ménages de la CTM ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne métropolitaine (33,0%) avec en outre une proportion de familles nombreuses nettement supérieure (31,0% contre 22,2%).

Près de 3 habitants sur dix (29%) résidents d'un quartier en politique de la ville

Portes du Sud compte 6 quartiers en politique de la ville inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 - 2020). Trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent les populations les plus modestes : Minguettes-Clochettes et Duclos-Max Barel à Vénissieux, Arsenal-Carnot-Parmentier à Saint-Fons. Trois quartiers en veille active (QVA) : Les Razes et Vignettes-Figuières - Maures à Feyzin et Basses Barolles à Vénissieux.

Portes du Sud est la CTM de la métropole de Lyon avec la proportion d'habitants en quartier politique de la ville la plus élevée 29% (11% en moyenne métropolitaine).

Un état de santé globalement plus dégradé

L'analyse des indicateurs de santé met en évidence une situation de mauvaise santé relativement aux autres CTM.

		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,5	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	29%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	69%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	28%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	+0,1	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	18,7	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	13 528	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	27%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	11%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	19%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	51	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	7,5%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	44%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	183	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	179	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 121	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	7 372	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	38	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	16%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	83%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	9%	7%

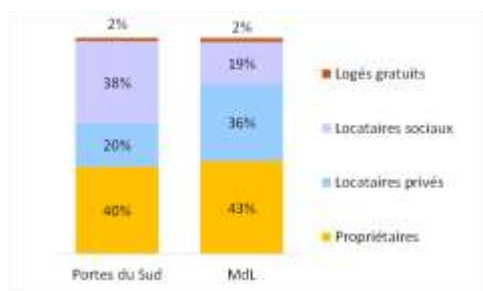


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Le plus fort taux de logements sociaux de la métropole de Lyon
- ◆ Une faible densité médicale à destination des personnes âgées ou handicapées
- ◆ **Une concentration d'équipements** à vocation sociale dans les communes les plus peuplées
- ◆ **Une offre d'équipements petite enfance inférieure** à la moyenne métropolitaine
- ◆ **Un niveau d'éducation faible** : huit collèges publics dont deux classés en REP* et quatre en REP+

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Près de la moitié des résidences principales sont des logements sociaux

D'après l'inventaire SRU en 2020, la CTM Portes du Sud compte 19 400 logements locatifs sociaux soit 44,7% des résidences principales (contre 25,5% en moyenne dans la métropole de Lyon). Elle est la conférence territoriale ayant le plus fort taux de logements locatifs sociaux (34,0% à Rhône-Amont et 31,9% à Plateau Nord). Plus de la moitié des résidences principales sont des logements sociaux à Saint-Fons et Vénissieux (51,0% pour chacune), plus d'un tiers à Feyzin (33,7%).

En 2020, pour un logement social, 7,1 demandes sont enregistrées. La pression de la demande est néanmoins le 3^e taux le moins élevé de la métropole lyonnaise (9,5 en moyenne métropolitaine). C'est à Saint-Fons et Feyzin qu'elle est la plus élevée (8,5).

Des propriétaires et des grands logements

41% des ménages sont propriétaires de leur logement, ce qui est proche de la moyenne de la métropole de Lyon (43%). Les maisons représentent près d'un quart des logements (24% contre 17% en moyenne dans la métropole de Lyon). Les appartements restent trois fois plus

nombreux.

Les logements de type de T1 et T2 sont sous-représentés alors que les 4 pièces sont proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne dans la métropole de Lyon en lien avec la typologie des ménages (présence plus marquée de familles nombreuses).

Une densité médicale parmi les plus faibles

En 2019, la Conférence Portes du Sud compte 81 médecins généralistes pour 100 000 habitants (105 en moyenne dans la métropole de Lyon). Ce ratio est l'un des plus faibles avec celui de Rhône Amont (76), Lônes et Coteaux du Rhône (80) et Val de Saône (81). Le nombre d'infirmiers libéraux par habitant ne compense pas ce déficit : il se situe également au-dessous de la moyenne avec 132 professionnels pour 100 000 habitants (139 pour la métropole de Lyon), en situation défavorable comme Rhône Amont (111), Val de Saône (121) et Porte des Alpes (123).

Concernant les équipements de santé à destination des personnes âgées, Portes du Sud se situe parmi les trois territoires les moins bien dotés avec Porte des Alpes et Rhône Amont.

En 2020, la CTM compte 83 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (113 dans la métropole de Lyon).

		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	3,5	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	24%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	19 443	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	44,7%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	7,1	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	678	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	2 158	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	864	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	16	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	11	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	83	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	2,3	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	5,1	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	81	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	132	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	266	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	159	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	8	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	5 173	46 975

L'offre d'accueil en direction des enfants en situation de handicap est en deçà de celle de la métropole lyonnaise avec 2,3 places en établissement pour 1 000 enfants (contre 5,1 pour la moyenne métropolitaine). Elle est en revanche supérieure à celle de la métropole de Lyon pour les adultes avec 5,1 places en établissement pour 1 000 enfants (contre 4,5 pour la métropole de Lyon).

Petite enfance : une offre d'accueil moindre par rapport à la moyenne des CTM

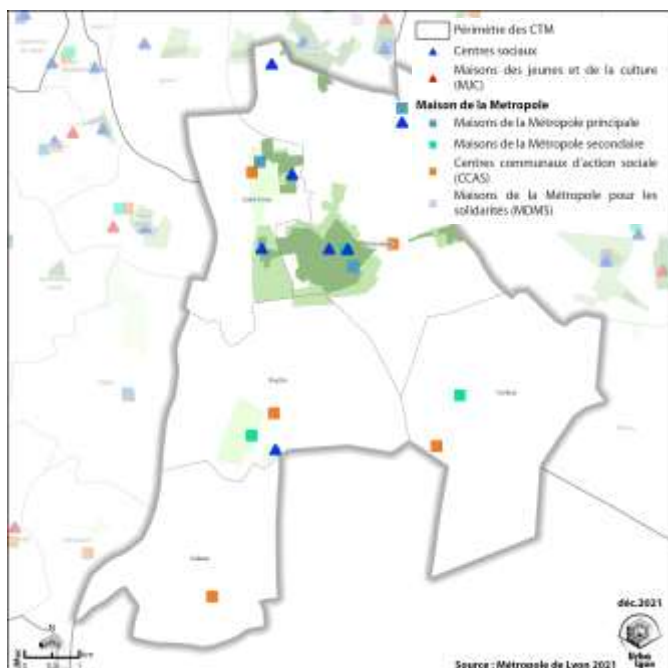
Le territoire compte 864 places en crèches, soit environ 16 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. La scolarisation précoce (à 2 ans) est beaucoup plus répandue dans les territoires classés en réseau d'éducation prioritaire comme c'est le cas pour la conférence Portes du Sud.

A noter, la capacité d'accueil chez les assistantes maternelles qui s'élève à 2 200 places soit 7% de l'offre métropolitaine. Avec 39 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, les Portes du Sud ont la densité la plus faibles d'assistantes maternelles parmi les bassins CTM.

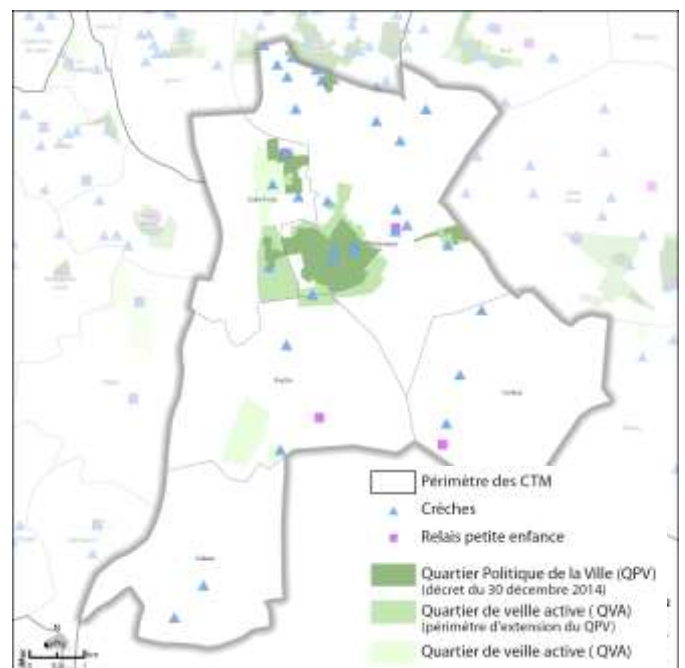
Education : six collèges sur huit classés en REP

A la rentrée 2019, la CTM a accueilli 5 200 collégiens répartis dans les huit collèges publics, dont deux classés en REP (à Vénissieux) et quatre classés en REP+ (un à Saint-Fons et trois à Vénissieux).

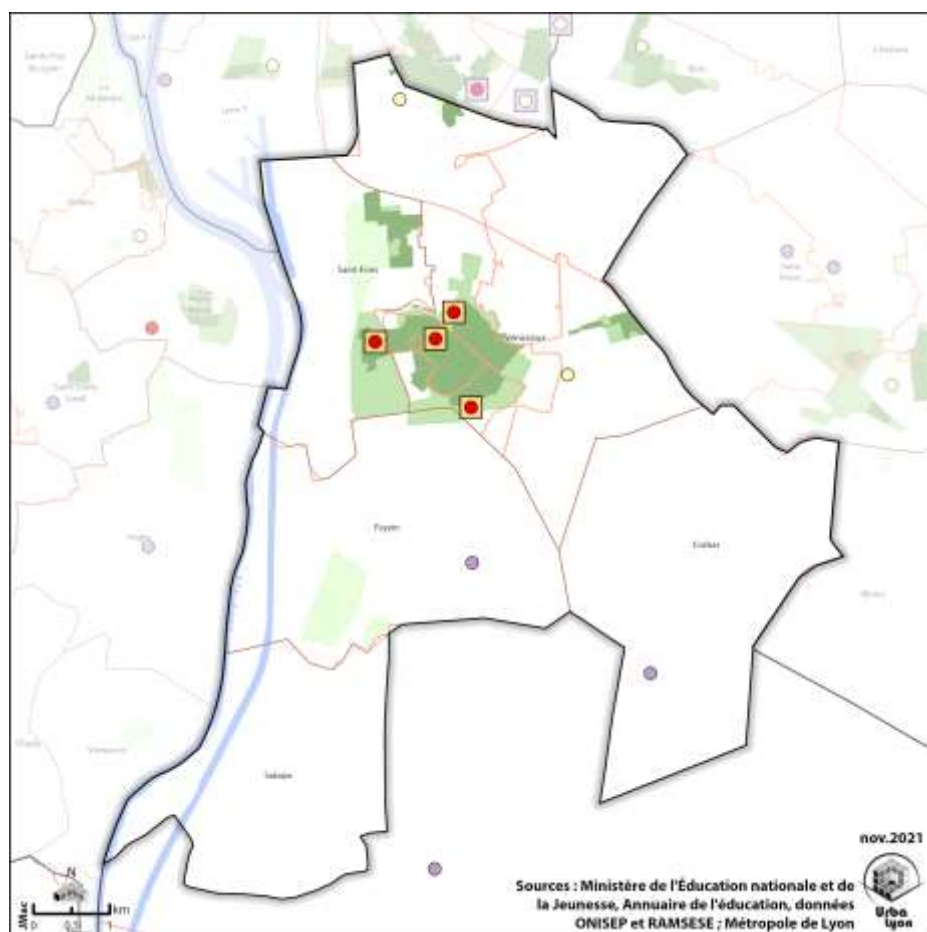
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

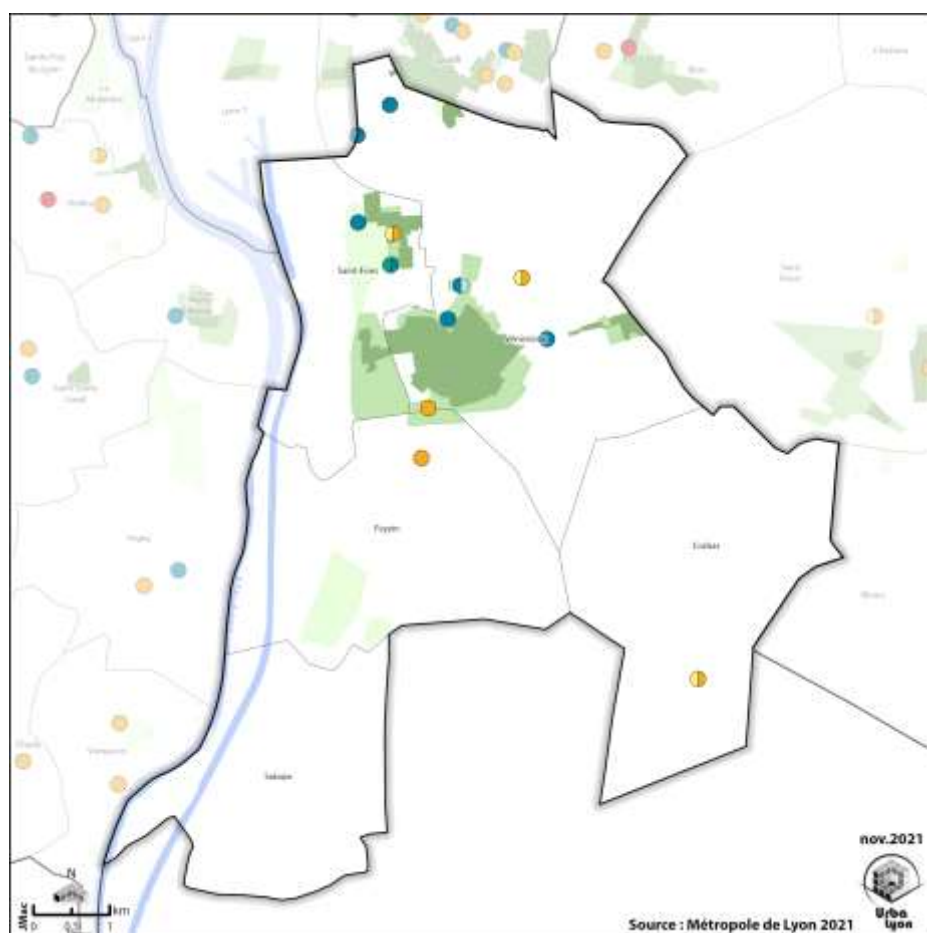


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



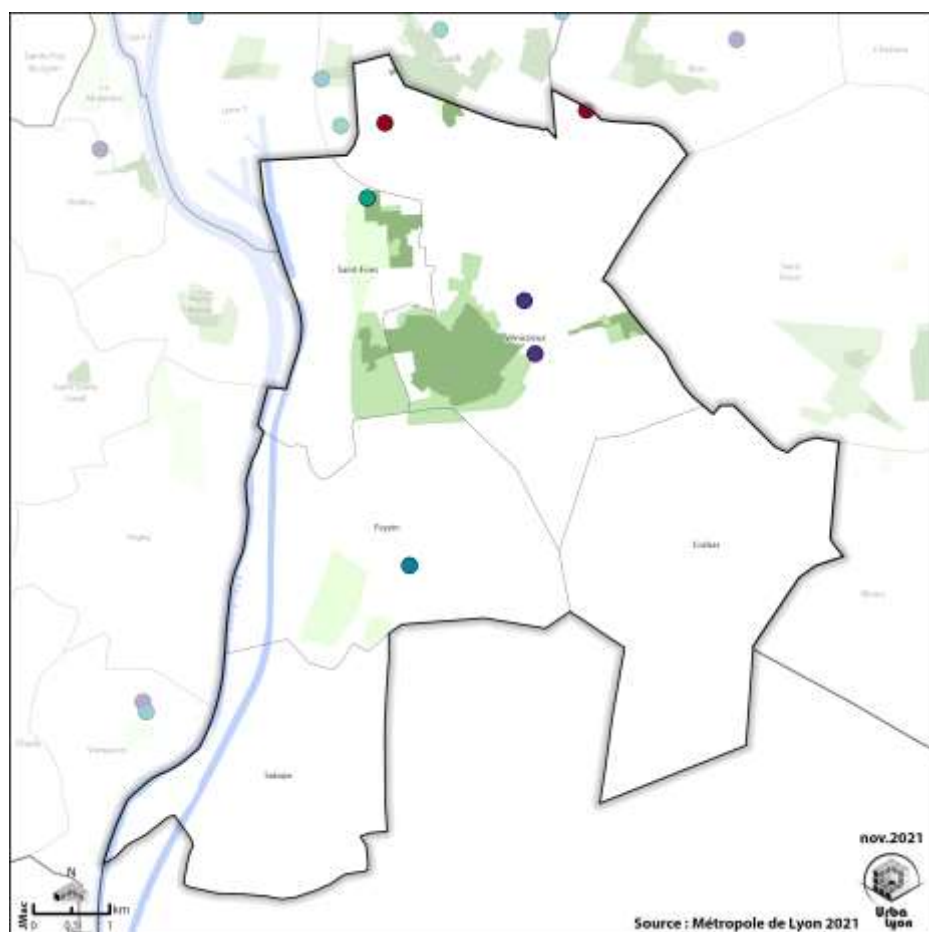
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
 - Grande Ile + sud
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés



Conférences Territoriales des Maires

Type d'établissement ou de service

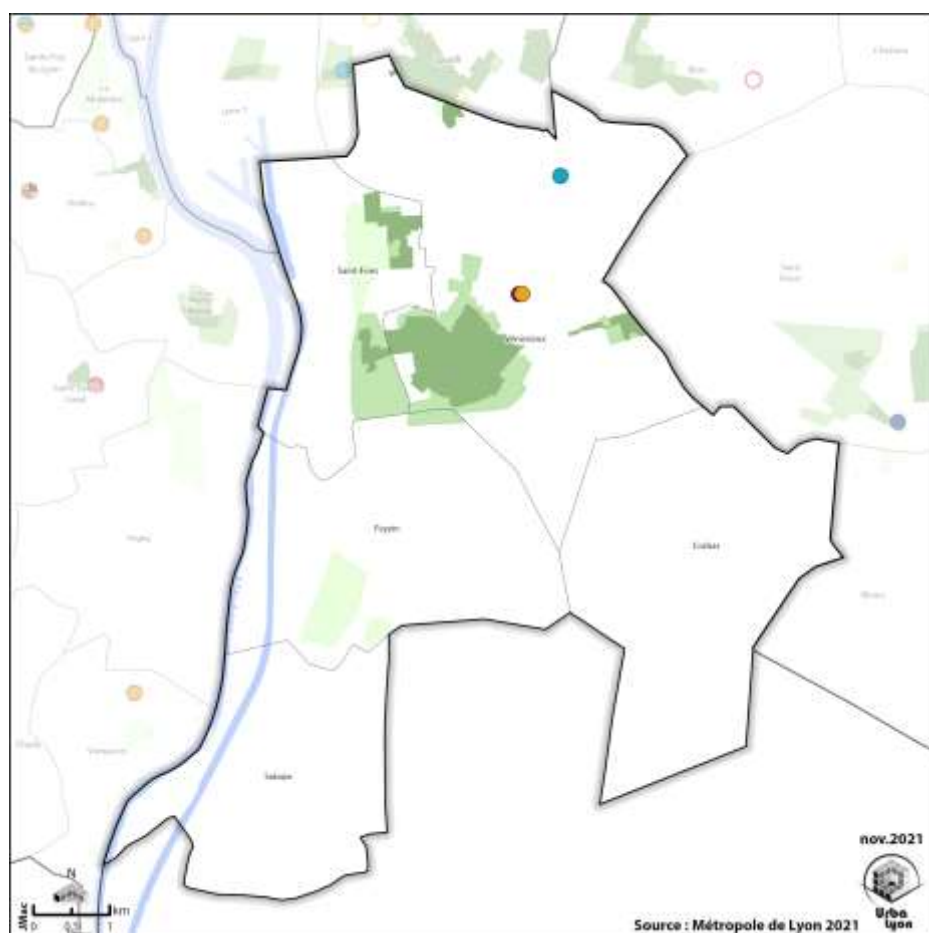
- Accueil de jour
- Service d'Accueil Temporaire (SAT)
- Domicile collectif
- Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
- Foyer-appartement
- Foyer de vie
- Foyer d'accueil médicalisé
- SAVS (1) - SAMSAH (2)

Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)

Quartier de veille active (QVA) (périètre d'extension du QPV)

Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



Conférences Territoriales des Maires

Types d'établissements

Protection

- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS

Prévention

- Prévention spécialisée
- Milieu ouvert

Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)

Quartier de veille active (QVA) (périètre d'extension du QPV)

Quartier de veille active (QVA)

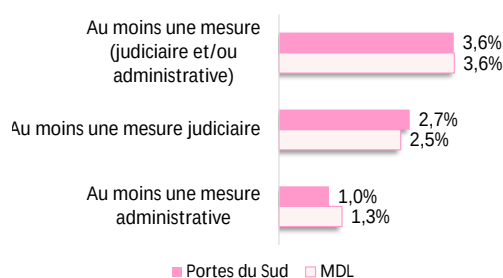


PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Un territoire avec la démographie la plus dynamique de la métropole
- ◆ Une situation hétérogène en matière de protection des mineurs
- ◆ Le taux de recours à l'APA le plus important de la métropole de Lyon
- ◆ Des besoins importants en matière de handicap
- ◆ Un ménage sur cinq suivi par un travailleur social

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans



Une forte natalité

Avec 18,7 naissances pour 1 000 habitants en 2018 et une évolution de +8% entre les périodes 2013/2018 et 2008/2013, Portes du Sud affiche une natalité forte et dynamique. Elle a les taux et évolutions les plus élevés de la métropole de Lyon.

C'est une CTM qui accueille des familles modestes avec des besoins forts d'accompagnement et d'accueil des nourrissons et des jeunes enfants.

Ce territoire est très dynamique dans sa démographie. Le taux de naissance pour 1 000 habitants est proche de 19% alors qu'il est de 15% dans la métropole de Lyon.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans étant élevé, les besoins d'accueil sont forts. Pour autant, le bassin de vie est moins bien doté que les autres territoires que ce soit en termes de places en établissements (EAJE) ou chez des

assistantes maternelles. A noter que la garde à domicile est plus fréquente dans les quartiers QPV qui comptent une proportion significativement plus élevée de personnes au foyer ou au chômage.

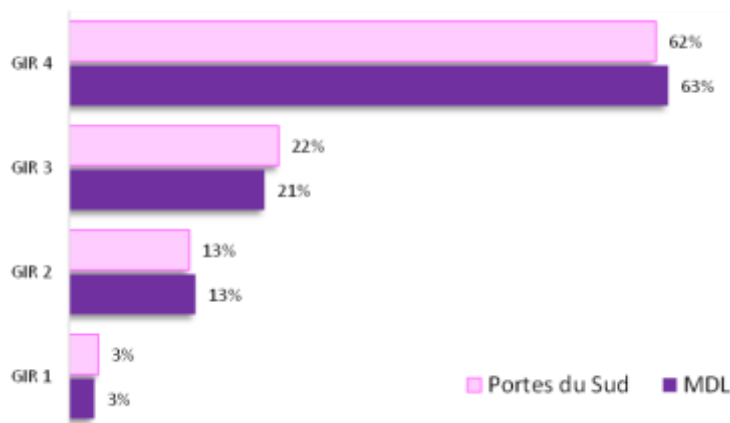
Les centres de PMI déploient d'importants moyens sur ce territoire pour suivre les grossesses dans la mesure où les familles n'ont pas forcément les moyens de faire appel à un médecin privé. De la même façon, la proportion d'enfants vu en post-natal précoce est significativement plus élevée qu'ailleurs.

La protection des mineurs, une situation hétérogène

En 2019, 3,6% des mineurs du territoire (1 100 jeunes) sont concernés par au moins une mesure, administrative ou judiciaire. Ce taux est équivalent à celui observé dans la métropole de Lyon avec néanmoins de fortes variations : Vénissieux (8,1%), Saint-Fons (6,3%), Feyzin (4,5%), Corbas (2,8%), Solaize (2,3%).

		Portes du Sud	Métropole de Lyon
P M I et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	18,7	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	8%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	39	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	18,5%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	1 699	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	66	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	1 709	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	53	477
	Bénéficiaires APA GIR2	217	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	378	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	1 059	11 346

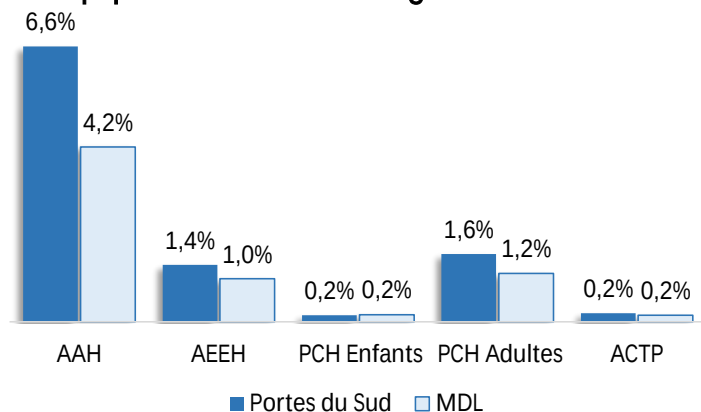
Les aides au handicap ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées

(le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	3 654	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	457	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	53	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	901	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	116	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Des ouvertures de droit à l'APA plus fréquentes que dans le reste de la métropole de Lyon

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

En 2019, dans la CTM, 7,9% des personnes de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile (elles représentent 6,2% dans l'ensemble de la métropole de Lyon). Portes du Sud est la 2^e CTM qui a la plus forte proportion de bénéficiaires de l'APA à domicile, après Rhône Amont (8,1%). Le taux de bénéficiaires de l'APA est deux fois plus élevé qu'à Val de Saône.

Parmi ces 1 700 personnes, près de deux tiers (62%) sont en GIR4 ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance"), 22% sont en GIR3. Les personnes les plus dépendantes comptent pour 16% du total, comme en moyenne métropolitaine.

La part de bénéficiaires de l'APA à domicile varie de 9,2% et 8,7% à Saint-Fons et Vénissieux à 4,6% et 4,5% à Solaize et Corbas. Feyzin présente un profil intermédiaire avec 6,6%. Près de deux tiers des bénéficiaires (64%) de la CTM résident à Vénissieux.

Des besoins plus nombreux en matière d'aides individuelles liées au handicap

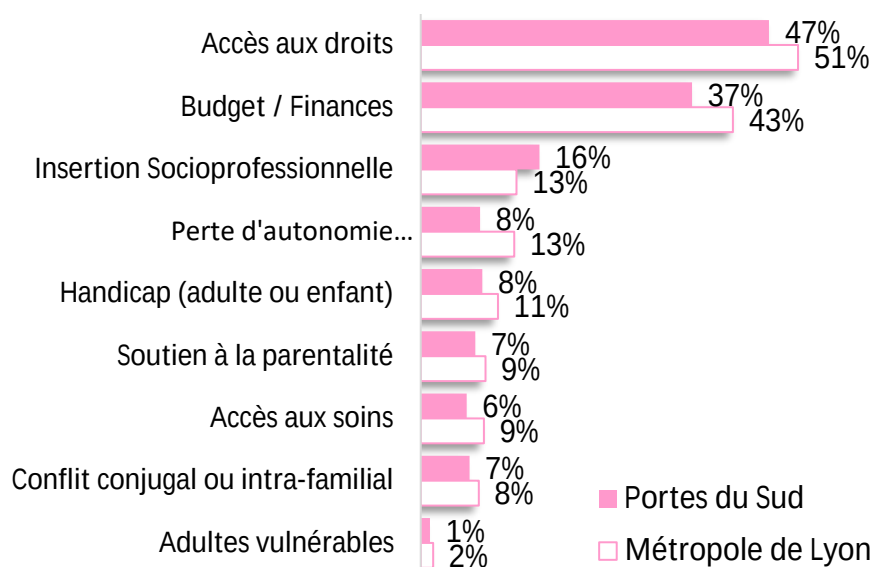
"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social."

En 2019, 6,7% des habitants âgés de 20 à 59 ans de Portes du Sud sont bénéficiaires de l'AAH (taux le plus élevé de la métropole lyonnaise). Plus de 1% des enfants âgés de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'AEEH (1,4%). Près de deux adultes (20-59 ans) sur dix (1,7%) bénéficient de la PCH adultes dans le territoire. Ces taux sont les plus élevés de la métropole de Lyon.

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Portes du Sud	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	8 177	55 000
dont nouveaux ménages	35%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Portes du Sud	Métropole de Lyon
Problématique budgétaire et/ou financière	3 021	23 396
dont surendettement	340	2 886
Protection des adultes vulnérables	105	924
Accès aux droits	3 879	28 273
Accès aux soins	512	4 731
Conflit conjugal ou intra-familial	544	4 353
Insertion socioprofessionnelle	1 322	7 176
Perte d'autonomie due au vieillissement	660	6 997
Handicap (adulte ou enfant)	687	5 786
Soutien à la parentalité	607	4 850

Un ménage sur cinq suivi par un travailleur social

Portes du Sud est la 2^e CTM ayant le plus recours à l'accompagnement social après Lyon qui concentre 38,6% des ménages accompagnés de la métropole de Lyon. En 2019, 14,9% des ménages de la métropole lyonnaise ayant bénéficié d'un accompagnement social résident dans la CTM soit 8 200 ménages.

Les ménages accompagnés comptent pour 18,9% des ménages de la CTM. Ainsi, près d'un ménage sur cinq nécessite d'être accompagné par un travailleur social. Le taux d'accompagnement est plus de deux fois plus élevé que le taux moyen constaté dans la métropole de Lyon (18,9% contre 8,6%).

Portes du Sud est la CTM où la part des ménages qui bénéficient d'un accompagnement social est nettement plus importante que dans les autres CTM (Rhône Amont qui occupe le 2^e rang juste après Portes du Sud affiche un taux à 12,8%). La proportion de nouveaux ménages reçus est plus faible qu'ailleurs (35%).

Les sujets traités sont globalement classés dans le même ordre que dans le reste de la métropole de Lyon. On peut simplement noter quelques spécificités comme l'insertion professionnelle qui est un sujet plus abordé dans le suivi par rapport à la moyenne métropolitaine. Toutes les autres problématiques sont sous-représentées donc sont moins fréquemment abordées que dans l'ensemble des autres CTM.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee - RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee - RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee - RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee - RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee - RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH : la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acofss-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE)2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme